

AFFAIRE N° 8

APPROBATION des MARCHES par correspondance pour la fourniture de médicaments en 1953 à la Pharmacie de l'Hôpital Saint-Jacques.

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 29 Juin 1954

Mesdames,

Messieurs,

Il reste à régler à divers Pharmaciens de la Ville qui, pendant l'année 1953 et à différentes dates, ont fourni à l'Hôpital Saint-Jacques des médicaments dont le montant, compte tenu des fournitures déjà livrées, dépasse la somme de 250.000 Frs CPA.

Ces médicaments ont été achetés sur prescriptions médicales.

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver les Marchés-Lettres établis avec les Pharmaciens ci-après:

| | |
|--|-------------|
| SOCIETE IMPORTATION "Les Pharmaciens Réunis" | |
| pour la somme de | 758.136 Frs |
| MM. M. LAURENT pour la somme de | 14.461 Frs |
| M. HOARAU pour la somme de | 375 Frs |

Pour les paiements de ces comptes, les crédits sont inscrits au Budget supplémentaire de l'exercice en cours au chapitre XXX bis, article 1./.

Le Sénateur-Maire,
Signé: OLIVIER.

Adopté à l'unanimité.